6
FRC 25029
Cx
Fr
22807

DE LA NÉCESSITÉ

D'UNE CONTRE-RÉVOLUTION

EN FRANCE,

Pour rétablir les finances, la religion, les mœurs, la monarchie et la liberté.

Par M. de Montlosier, député d'Auvergne.

27 7bre 1791.

THE NEWBERRY
LIBRARY

ÉPITRE
DÉDICATOIRE,
A MONSIEUR
DE GRAVES.

Vous avez eu la bonté, MONSIEUR, de me commander un travail qui pût vous expliquer les intentions des Emigrans, et les heureux effets de leur prochaine entrée en France. J'ai cherché, aussitôt, à remplir vos vues. Vous voyez, MONSIEUR, que

je suis tellement à vos ordres, que vous n'avez qu'à désirer.

J'ai l'honneur d'être, très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTLOSIER.

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE CONTRE-RÉVOLUTION EN FRANCE,

Pour rétablir les finances, la religion, les mœurs, la monarchie et la liberté.

Par M. de Montlosier, député d'Auvergne.

§. Premier.

Du moment que le roi, fatigué de toutes les oscillations d'un gouvernement que des résistances puissantes rendoient, depuis long-temps, timide et incertain, se fut décidé à convoquer les états-généraux; du moment qu'entouré d'écueils et de conseils de toute espèce, il eut conçu la résolution ferme et généreuse de remettre la nation en possession de ses anciens droits, et de se déssaisir, en sa faveur, d'une partie de la puissance souveraine, le gouvernement français, par cette commotion arrivée tout-à-coup dans

les mœurs, dans les lois, dans tout le système des relations et des habitudes nationales, se trouva dès-lors avoir éprouvé une révolution.

C'est cette révolution, fruit de la prudence et de la bonté du monarque, qui devoit régénérer la France, en extirpant pour jamais tous les anciens abus; c'est cette révolution qui devoit abolir les lettres-de-cachet, donner une juste mesure à la liberté de la presse, faire cesser tous les priviléges et tous les impôts onéreux, rendre les emplois et les honneurs accessibles au mérite dans toutes les classes de citoyens; c'est cette révolution qui, en conservant le clergé autour des autels, comme la noblesse autour du trône, auroit appris au peuple à respecter toutes les inégalités légitimes d'honneurs, de richesses et de considération, en même temps qu'elle auroit appris aux grands que tout est égal devant Dieu et devant la loi; c'est cette révolution enfin que le roi nous a donnée, que la noblesse a désirée, que les parlemens ont sollicitée, que la nation entière a voulue; et cette révolution étoit assez belle, sans doute, puisqu'en offrant, de la part du monarque, aussi bien que de toutes les classes de citoyens, le concours généreux des plus grands sacrifices, elle assuroit encore par une représentation continue ou périodique,

conforme aux principes de la monarchie et de la constitution française, les fondemens de la liberté et de la prospérité publique.

Mais ce n'est plus de cette révolution qu'il s'agit aujourd'hui. On se garde bien d'honorer de ce nom l'époque la plus mémorable de la bienfaisance d'un prince. C'est à la journée du 14 juillet, où l'on vit cent mille hommes armés s'emparer d'une forteresse qui n'étoit pas défendue; où un prince généreux, avare du sang de ses sujets, abandonnant les troupes qu'il avoit rassemblées pour sa sûreté, alla se livrer, sans défense, à la merci d'un peuple de révoltés; c'est à la nuit du 4 août, où les grandes propriétés du royaume furent démembrées et dilapidées; à la journée du 2 décembre, où celles du clergé furent envahies; c'est enfin à tout ce cours, à tout ce cahos d'innovations et de destructions, opérées par l'assemblée nationale dans toutes les parties de l'ordre fiscal, civil, politique et religieux, qu'on donne aujourd'hui le nom magnifique et imposant de révolution.

Ainsi, pour être patriote, ou, ce qui est la même chose, ami de la révolution, il ne suffit pas de vouloir la liberté de son pays, le règne des mœurs et des lois, il ne suffit pas même de réprouver tous les abus des anciennes adminis-

trations, et d'appeller, de tous ses vœux, une constitution solide et durable, protectrice de l'ordre, de la liberté et des propriétés; il faut encore approuver l'avilissement de la religion et du clergé, de la noblesse et de la monarchie; il faut approuver toutes les mauvaises opérations de finance, sur-tout celle des assignats; il faut regarder comme très-catholique la constitution civile du clergé; approuver le serment des prêtres, et être bien convaincu que tous les troubles qu'il cause, sont un effet de la méchanceté des réfractaires; il faut penser que tous les forfaits de la révolution ont été un mal nécessaire, qu'il en est résulté de grands biens, qu'il a été très-politique d'armer le peuple contre les grands propriétaires, aussi bien que les soldats contre leurs chefs; et à l'égard des nobles et des prêtres, qu'il a pu être bon de les réunir au commun des citoyens par la loi, mais qu'il faut sans cesse les en tenir séparés par la haine. Avec cela, si on appartient à quelqu'une de ces sociétés où l'esprit que je viens de peindre en s'exagérant sans cesse, au milieu des têtes les plus actives et les plus ardentes, parvient au plus haut degré d'effervescence et d'exaltation, on sera, dans toute la force du terme, un bon patriote, et ce qu'on appelle un ami de la révolution.

Moi je ne suis point ami de cette révolution là; et quoique je désire sincèrement la liberté de mon pays, je suis attaché à la distinction des rangs, aussi bien qu'aux justes prérogatives du sacerdoce et du trône; et comme, avec les principes actuels de la révolution, nous sommes arrivés à une dissolution entière des mœurs et de l'ordre public, je veux la contre-révolution; j'avoue que je la désire sincèrement, et je crois que tous les bons Français doivent la désirer comme moi; car je vais prouver qu'il n'y a que la contre-révolution qui puisse rétablir l'ordre public et les finances, et ramener en France la paix, la prospérité, la liberté.

§. II.

Nous avons été envoyés par les bailliages pour connoître et vérifier la dette publique, pour mettre de l'égalité dans la recette et dans les dépenses; en un mot, pour mettre de l'ordre dans les finances; et cependant depuis près de trois ans que nous sommes rassemblés, la dette publique n'est pas encore connue; les dépenses ont augmenté par-tout, en même-temps que les recettes ont été anéanties, et nous avons tellement mis de l'ordre dans les finances, que nous en sommes encore, en ce moment,

à discuter les premiers élémens de la comptabilité. Il semble cependant que c'étoit surtout dans cette première ferveur de haine contre l'ancien régime, contre ses dilapidations qui sont devenues la matière de toutes les accusations et de toutes les censures, qu'il falloit prendre les mesures les plus sévères pour rendre impossibles à l'avenir toutes les anciennes déprédations. Or, je demande aujourd'hui à tout homme qui connoît l'état de nos finances, quels sont les abus anciens qui ne subsistent pas, quelles sont les déprédations anciennes qui ne soient pas augmentées excessivement? Et que fait au trésor public, que ce ne soient plus des nobles et des individus privilégiés qui en dilapident les fonds, si les capitales, si les corporations, si toutes les espèces d'individus puissans l'épuisent de même avec leurs demandes sans objet, soutenues de leurs sollicitations pressantes? Que peut gagner le trésor public à un ordre de choses, dans lequel les départemens, en même temps qu'ils ont acquis de la force pour faire diminuer leurs contributions, en ont acquis dans la même proportion pour se faire accorder, sans cesse, des indemnités; à un ordre de choses dans lequel on a donné la force publique à ceux qui payent pour

étoit au plus haut degré de splendeur. Lorsque la force publique, se trouvant concentrée dans des mains vigoureuses, les subsides étoient exactement levés, les lois anciennes sévèrement exécutées, lorsqu'en un mot, toute la puissance nationale reposoit, non pas dans des clubs ou dans des corps administratifs, mais dans les mains d'un seul homme. Ce malheur est arrivé au temps de Law; mais alors il y eut cette énorme différence, c'est que lorsque toutes les bourses particulières étoient vuides, tous les coffres des finances étoient pleins; les réservoirs du fisc étoient fermés, mais ils n'étoient pas taris; et lorsqu'on les ouvrit, la fortune publique, en s'épanchant par-tout, restaura les fortunes particulières et ramena bientôt l'abondance et la vie. Aujourd'hui que la fortune publique est au niveau des fortunes particulières, et délabrée comme elles, de quel côté pouvons-nous attendre des ressources? Tout l'or du royaume est dissipé; on a fondu les vases et les meubles d'argent, et tout l'argent a disparu; on a frappé en monnoie tout le cuivre du royaume; et on commence à nous demander nos ustensiles de cuisine; l'étain est déjà venu au secours du cuivre; le fer viendra bientôt au secours de l'étain; et quand nous aurons sacrifié tous nos métaux,

et lorsque, par une activité dont il n'y a pas d'exemple (1), l'étranger, après avoir pompé tout notre numéraire, aura attiré chez lui toutes nos marchandises, tout le produit de l'industrie nationale, que restera-t-il à une nation sans or, sans argent, sans cuivre, sans monnoie d'aucune espèce, et qui aura consommé, à l'avance, plusieurs années de son produit territorial? Et si les calamités d'une guerre étrangère s'ajoutent encore à toutes ces calamités; si une famine semblable à celle de 1789 nous force une seconde fois à aller chercher, à l'étranger, les denrées de première nécessité, nous avons déjà fait sortir du royaume un numéraire immense pour cet objet, aujourd'hui, avec

(1) En effet, plus la valeur de la monnoie est incertaine, et plus chacun a intérêt à en rendre sa fortune indépendante. Si la même crainte qui s'attache à la solidité du papier-monoie, s'attachoit à la solidité de son hypothéque, que reste-t-il alors? qu'à la fixer en richesse mobiliaire; et c'est alors que, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, il se fait des commandes de toutes espèce tant qu'on peut les payer en papier. Après que tout l'argent d'un état est sorti, il est donc évident que les marchandises et toutes les productions nationales en sortent aussi par le même mouvement, et qu'il n'y reste bientôt que du papier. Nous touchons à cette époque.

l'ôter à ceux qui feroient payer ; à un ordre de choses dans lequel on a détruit tous les impôts faciles à acquitter, pour les verser au hasard et en masse sur les produits si variables et si incertains de l'agriculture ? Que peut gagner le trésor public enfin, à un ordre de choses dans lequel on a substitué un stérile papier à nos anciens métaux, et où tous les payemens se font avec ce papier ? Car c'est surtout cette opération désastreuse de papier monnoie qui semble avoir dévoré, sans retour, les finances et la fortune publique.

A cet égard, ce seroit un fort beau travail à faire que d'examiner par quelle fatalité attachée au régime fiscal de la France, il lui a fallu sans cesse ou une fausse monnoie ou des impôts onéreux. Pendant près de trois cents ans on a vu successivement la gabelle remplacer la fausse monnoie, ou la fausse monnoie remplacer la gabelle. On sait combien l'altération, même légère, des monnoies occasionna de troubles en France. Le royaume se souleva une fois tout entier, et *la ligue* des différentes provinces est encore conservée aujourd'hui au trésor des chartres ; cependant, entre ces deux extrémités, lorsque le peuple fut forcé de choisir, il préféra encore l'impôt de la gabelle ; et c'est en quel-

que sorte pour se libérer de l'altération des monnoies, qu'elle a été instituée et qu'elle s'est conservée jusqu'à nos jours. L'assemblée, en créant des assignats pour supprimer la gabelle, c'est-à-dire, en donnant un prix réel à la plus fausse de toutes les fausses monnoies, n'a donc fait que ramener aux embarras et aux malheurs qui ont tant désolé la France sous le regne des Valois.

Ici je ne m'étendrai pas sur deux idées qui, dans d'autres temps, pourroient être assez généralement senties; c'est que l'économie, si rare et si difficile dans les vastes dépenses, se compose beaucoup de la rareté et du prix réel des espèces qu'on est forcé de sacrifier; et comme le recouvrement des impositions est une des parties les plus pénibles et les plus sévères de l'administration, je doute beaucoup que l'extrême facilité à se passer des contributions, lorsqu'elles sont en richesses dont on tient la source dans ses mains, soit capable d'y faire mettre toute l'activité et toute la sévérité dont cette partie est malheureusement susceptible. En tout la dure nécessité ne se présentant plus désormais dans la recette ni dans la dépense, je doute qu'on ne se laisse pas insensiblement dériver, et que l'une et l'autre soient bien servies.

Cependant en m'en rapportant, à cet égard ; à toutes les précautions de haute prudence, par lesquelles on imaginera de remédier à cet inconvénient, je voudrois pouvoir m'en rapporter de même à leur succès ; je voudrois pouvoir détourner mes regards de l'infixité nécessaire d'une nation qui n'est encore ni assise ni casée, et me persuader en même temps, lorsque tous les membres de l'organisation sociale sont ou meurtris ou déplacés, qu'il doit en résulter tout-à-coup un état parfait de calme et d'ordre public. Et cependant si cela n'est pas, si le calme n'est pas établi, si toutes les autorités ne marchent pas avec harmonie, malgré les assignats, malgré les biens du clergé, malgré toutes les promesses, malgré tous les décrets, cette banqueroute tant redoutée est à notre porte et nous menace. Et qui menace-t-elle ? Ce n'est plus, il est vrai, la rue Vivienne, ce n'est plus même la capitale, ce sont toutes les villes du royaume, ce sont tous les propriétaires, ce sont toutes les créances particulières ; c'est dans toutes les opérations de commerce, c'est dans toutes les relations de la confiance, c'est dans l'intérieur des familles pauvres ou riches, villageoises ou habitantes des cités, qu'elle va porter désormais son désespoir et ses ravages.

Et certes, on a pu croire, au milieu des orages actuels, que le désordre qui nous agite ne seroit que passager, et que le mouvement violent qui a tout déplacé seroit momentané comme sa cause, et en conséquence les assignats ont marché comme ils ont pu, pendant quelque temps, soutenus par l'espérance; mais si la constitution une fois établie, l'anarchie se conservoit encore, et sur-tout si elle se montroit comme un fruit même de la constitution, et si l'embarras des recettes ne faisoit que croître avec la multiplicité des dépenses, alors il seroit inévitable que les assignats qui sont arrivés jusqu'à près de vingt pour cent de perte, ne tombassent encore rapidement d'une manière effrayante, et que leur chûte s'accélérant sans cesse, ils ne s'anéantissent bientôt tout-à-fait. On croit que ce malheur n'arrivera pas en France; et il est bien arrivé en Amérique, malgré l'hypothèque des terres immenses que les États-Unis avoient à leur disposition, et il y est arrivé au milieu de l'ordre et de la paix, malgré les succès les plus brillans, et lorsque toute l'Europe, conjurée pour sa constitution, sembloit appuyer de toute son influence la promesse et la garantie nationale. Ce malheur n'arrivera pas; et il est bien arrivé au temps de Law, dans un temps où la monarchie

quoi les payerions-nous ? Indigens, affamés, qu'aurions-nous à offrir aux nations étrangères en échange des secours que nous irions leur demander ?

Dans le système d'une contre-révolution, au contraire, n'est-il pas évident que les chefs de ce nouveau mouvement, sentant le besoin d'armer en leur faveur tous les intérêts particuliers, s'attacheroient sur-tout à ramener la confiance et le crédit public ? Or, si par les moyens légitimes qui seront dans leurs mains, ils lèvent, d'un côté, l'incertitude qui s'obstine à entourer la validité des ventes, et que, de l'autre, par l'affermissement du pouvoir exécutif, ils assurent, avec la recette des impôts et l'ordre des dépenses, la validité des assignats, qui empêche que sous le nom de billets d'état ou de confiance, l'assignat ne reprenne une valeur qu'il ne pourra jamais avoir comme monnoie ? S'échangeant à volonté, au pair, en argent ou en fonds territoriaux dans tout le royaume, qui empêche qu'il ne devienne le meilleur papier de banque de toute l'Europe, et que, comme tel, il ne puisse circuler dans toutes les opérations de finance et de commerce ? Aujourd'hui il a la créance d'une fraction particulière, sans cesse exposée à tous les orages populaires ; que sera-ce quand il aura la créance

d'un gouvernement stable et vigoureux, et la confiance de la nation entière? Aujourd'hui il a pour hypothèque, des biens vendus par ceux qui les ont envahis; que sera-ce quand il aura pour hypothèque ces mêmes biens vendus par leurs légitimes maîtres? Que sera-ce encore, quand au lieu d'être dissipés sans cesse en dépenses de fantaisie et de délire, ils n'auront plus d'autre emploi que les créances connues et légitimes de l'état? C'est donc alors que les assignats pourront valoir de l'argent, et mieux que de l'argent. Ainsi, ou tout est désespéré en finance, ou s'il reste encore de l'espoir, c'est dans la contre-révolution; ou il n'y a plus de salut, ou c'est la contre-révolution qui doit l'opérer.

§. III.

Des finances, je passe directement à l'armée; car après l'ordre des finances, je ne vois rien de si pressé à rétablir que l'ordre dans l'armée. C'est sur ces deux points que les fautes sont surtout le plus irréparables.

L'assemblée nationale a vu avec une certaine complaisance que ses principes, qui avoient armé le peuple contre les grands, armoient de même les soldats contre leurs chefs. Elle a

accueilli tous les soldats rébelles ; elle a repoussé les plaintes de tous les officiers. Plusieurs ont été chassés, emprisonnés, massacrés par leurs soldats. L'assemblée nationale s'est tue ; mais des officiers ont voulu donner quelques marques de zèle et de dévouement pour leur prince, et ils ont été proscrits. En un mot, le plan de l'assemblée nationale a été de dissoudre la nation et l'armée pour les mettre dans ses mains ; et comme elle étoit occupée à recomposer la nation, elle a cru qu'elle recomposeroit l'armée avec la même facilité. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point il convient, en politique, de recomposer les nations ; mais je sais bien, du moins, que c'est un mauvais système que de vouloir régénérer une armée. D'abord, il faut absolument, dans une armée, un esprit de corps ; et tout corps neuf ne peut avoir d'esprit formé. Un vieux corps, au contraire, qui depuis long-temps a ses habitudes, ses préjugés, son esprit tout formé, est un corps véritablement animé ; c'est un corps invincible. Les Romains, qui ont eu les meilleures armées de l'univers, avoient senti cette importante vérité. Chez eux, le métier de soldat n'étoit pas, comme parmi nous, une profession d'un petit nombre d'années, c'étoit un métier pour la vie ;

dans les seules cohortes prétoriennes, les soldats avoient le privilège d'obtenir leur congé au bout de seize ans de service; dans les autres, on les conservoit jusqu'à la dernière extrémité. Un vieux soldat en général paroissoit si précieux, qu'on l'usoit, pour ainsi dire, jusqu'au bout; et c'est ce qui fit que dans les diverses convulsions de cet empire, qui eut aussi de fréquentes révolutions, lorsque tout fut dissous dans les mœurs, dans le gouvernement, dans toutes les habitudes nationales, les armées seules, au milieu de ce délabrement général, demeurèrent en masse, unies encore par l'habitude de la règle et de la discipline.

Une autre erreur de l'assemblée nationale est d'avoir imaginé qu'un soldat pouvoit être un citoyen, de la même manière qu'elle avoit imaginé de faire de tous les citoyens des soldats; et en conséquence, elle a parlé aux soldats le langage de la liberté, et aux citoyens le langage des camps. Le fait est qu'elle a décomposé toutes les mœurs sociales en les associant aux habitudes militaires, et qu'elle a corrompu entièrement les habitudes militaires en les associant aux mœurs sociales. Un soldat n'est donc pas un homme libre? Non, il ne l'est pas, et il ne faut pas croire qu'il soit pour cela un esclave;

car

car l'esclave qui peut devenir quelquefois un bon citoyen, ne peut former jamais qu'un mauvais soldat. Le soldat n'est pas un homme libre; mais il est plus qu'un homme libre. Semblable à ces dévots qui, par des principes religieux ou superstitieux, font hommage à Dieu de leur liberté, de leur volonté, de toutes les jouissances de la vie, le soldat est de même un dévot pour sa patrie, et il faut qu'il commence par lui sacrifier sa liberté en attendant qu'il puisse lui sacrifier sa vie. Mais pour le soutenir dans cet état, violent pour la nature, de générosité et de magnanimité, faut-il lui parler sans cesse d'indépendance et des droits de l'homme ? Chimère que cela. C'est par l'obéissance que Pacôme contenoit, dans la Thébaïde, cinquante mille moines, qu'il nourrissoit avec des herbes sauvages et de l'eau. C'est de même par l'obéissance qu'on contient cinquante mille hommes dans un camp. Du reste, on sait qu'il faut une force publique dans un état pour sa police. Mais quelle force publique établirez-vous pour réprimer les mouvemens de la force publique ? Il est évident que vous ne pouvez plus ici avoir de recours à la force, et qu'il n'y a que l'obéissance la plus rigoureuse, et les formes de la domination la plus active et la plus absolue, qui puissent contenir une troupe

d'hommes armés ; qui, au seul mot du chef, puissent les rallier, comme par magie, autour de la loi, et qui, en faisant d'eux de simples instrumens de défense, leur imposent le plus profond respect pour le bras qui les meut.

Mais puisqu'il est si essentiel de conserver, dans une armée, les mêmes mœurs et le même esprit, puisqu'il faut bien se garder de diminuer ou d'affoiblir ce qui tient à l'obéissance, c'est donc une grande faute, de la part de l'assemblée nationale, d'avoir fait propager dans l'armée ses principes chimériques d'égalité. Elle n'a pas fait attention qu'en rapprochant, par l'opinion, ceux qui commandent de ceux qui obéissent, elle racourcissoit, en quelque sorte, le levier, et que ce n'étoit pas un moyen de lui donner plus de force. Elle n'a pas fait attention, qu'en voulant combler l'intervalle qui séparoit autrefois les officiers des soldats, elle a bien fait quelque chose pour la vanité des uns contre la vanité des autres, mais rien pour l'ordre et la discipline ; et elle n'a pas vu, que par cela même, elle rendoit l'obéissance plus dure. En général, les hommes n'aiment pas à être commandés par leurs égaux, c'est-à-dire, par des hommes dont la fortune, les lumières, la condition est en tout

la même que la leur ; au lieu qu'ils obéissent avec facilité, souvent même avec délices, à des hommes qu'ils croyent au-dessus d'eux ; et l'on remarque que s'ils ne trouvoient pas des préjugés de supériorité établis, ils les créeroient plutôt exprès pour adoucir et pour charmer, en quelque sorte, les peines de l'obéissance. Nous savons, au reste, que le soldat obéit plus mal à son caporal qu'à son sergent, à son sergent qu'à son officier, à son officier qu'à son colonel. En égalisant, par l'opinion, la condition de l'officier et celle du soldat, l'assemblée nationale n'a donc pas fait autre chose que rendre réellement l'obéissance plus servile et plus pénible ; et lorsque, d'un autre côté, elle a armé tous les citoyens à côté des soldats ; lorsqu'elle a ôté aux soldats la supériorité qu'ils doivent avoir à côté des citoyens, en leur enlevant cette espèce de fierté qui naît du sentiment de ses forces, le soldat a senti son courage énervé ; une partie de l'honneur de la profession a été enlevée, la profession elle-même n'a plus été exercée qu'avec dégoût ; ou du moins l'orgueil du soldat a été forcé de chercher une issue du côté de ses chefs, et l'espèce de dédommagement qu'il a trouvé dans l'insolence et dans la licence, n'a été qu'une source de plus de troubles et de désordres.

Actuellement, pour extirper tous ces abus, introduits dans l'armée par une grande autorité, n'est-il pas évident qu'il faut commencer par faire tomber cette autorité? La violence, les sermens, les humiliations, les dégoûts de tout genre ont fait quitter un grand nombre d'officiers fidèles; et certes, je suis loin de penser que ceux qui ont demeurés avec l'intention sincère d'être fidèles à leur souverain, aient manqué à la probité; mais je pense aussi que ceux qui ont quitté des soldats rébelles à leurs chefs ou à leur prince, qui ont refusé de composer avec une autorité astucieuse qui, par un serment dressé en style carthaginois, cherchoit à s'emparer, pour elle-même, de leur valeur et de leur fidélité, ont satisfait encore mieux à l'honneur et à la vertu. Or, comment réparer ce scandale éclatant de la désobéissance militaire, tournée en devoir, et par-tout accueillie d'éloges et couronnée de succès, si une révolution nouvelle n'annonce pas bientôt l'œuvre du délire ou les suggestions du crime, dans l'effet des principes et des instigations présentes; si la nation entière, revenue de ses erreurs, ne restitue pas, en témoignages d'estime et de reconnoissance, ce qu'elle a cherché à ôter de gloire et d'honneur à des hommes vertueux, fidèles à leur prince et

à leurs devoirs ; si après le désordre d'une soldatesque égarée, les officiers qui n'ont voulu en être ni les témoins ni les complices, ne sont pas ramenés en triomphe ; si la loi outragée en eux ne reçoit pas, par ce triomphe, une justice éclatante, et si le soldat actuellement égaré ne vient pas humblement se mettre auprès d'eux sous le joug de la règle, en renonçant à jamais à tout autre orgueil qu'à l'orgueil de la guerre, le seul orgueil qui soit permis à un soldat? Sans cela, et avec les systêmes établis, et avec l'esprit qui s'est propagé, je ne sais pas si, dans des siècles, on pourroit parvenir à avoir une armée ; mais je sais que si on veut avoir, dans six mois, une troupe sage, docile et disciplinée, il faut absolument une contre-révolution.

§. IV.

J'ai parlé ailleurs des vices de notre ordre judiciaire (1), j'ai montré que l'assemblée nationale n'avoit eu aucune idée des principes essentiels dans cette matière ; je ne chercherai donc pas à m'étendre sur ce chapitre ; je ne parlerai pas de cette justice gratuite qui coûte si cher, suivant les plaintes que l'assemblée elle-même

(1) Essai sur l'art de constituer le gouvernement des peuples, chez Gattey, libraire au Palais-Royal.

en reçoit de toutes parts ; de ce nouvel arrangement de tribunaux, juges les uns des autres, à la volonté des plaideurs, et toujours intéressés à couvrir mutuellement leurs turpitudes ; de ces magistrats élus temporairement par le peuple des districts, et qui vont devenir si redoutables à tous ceux qui, n'étant pas de ce district, auront à combattre contre la reconnoissance des juges et contre leurs espérances ; tout le monde convient aujourd'hui que le nouveau système est impraticable. On convient que la cour de cassation n'est autre chose qu'une véritable cour d'appel mal organisée (et en effet, il seroit facile de montrer que toutes les cours d'appel anciennement établies ne furent, dans leur principe, que des cours de cassation) ; enfin tout le monde sait que, même après des siècles, lorsque les formes sont devenues des routines habituelles, lorsque les sentiers de la justice sont battus et fréquentés sans cesse, lorsqu'une espèce de tradition, en se joignant en quelque sorte à la loi écrite, inculque dans toutes les têtes les formules et les usages de la jurisprudence ; on sait, dis-je, que les nullités des procédures alors même sont communes, et qu'il n'est presque pas d'affaire qui, soigneusement scrutée, en fût exempte ; à plus forte raison, lorsque les formes étant nouvelles et tous les réglemens diffé-

remment interprétés, tous les hommes de loi se trouveront, en quelque sorte, désorientés et dépaysés ; n'est-il pas évident que le parti vaincu, toujours habile à se saisir de tous les rameaux de l'espérance, et la cour de cassation elle-même encore plus empressée à s'emparer de tout ce qui pourra accroître sa domination et son importance, toutes les affaires du royaume se résoudront, en dernière analyse, en demande en cassation, surtout lorsque la confiance n'aura aucun prétexte de se laisser dominer par la prépondérance des lumières de l'impartialité, de la probité des premiers juges ; et que sera-ce qu'une cour d'appel, unique pour tout le royaume, dans un temps où le frein des mœurs et de la religion étant entièrement brisé, il ne reste plus que celui de la justice ?

Mais si tout le monde convient des vices du nouvel ordre judiciaire ; si on convient de l'impossibilité de laisser subsister cette foule de petits tribunaux, *sui generis*, sans hiérarchie, sans dépendance, sans relation avec des autorités supérieures, et dont les membres sans fortune, sans honneur, sans considération, auront néanmoins à leur disposition, l'honneur, la fortune et la liberté des citoyens ; si l'on convient que même l'institution sublime des jurés ne peut avoir d'appli-

cation à un royaume, dont on n'a pas eu soin de composer auparavant la bonté, la simplicité et les mœurs ; si enfin, lorsque des plaintes s'élèvent de toutes parts, ceux à qui l'intrigue a accordé des places, font effort pour résister à ce mouvement général, n'est-il pas évident qu'il faut une contre-révolution, parce qu'il n'y a qu'une contre révolution seule, qui puisse faire descendre toutes les nouvelles erreurs, aussi bien que toutes les nouvelles autorités de la hauteur à laquelle elles se sont placées? Et qu'on y prenne garde. Pour peu que cela dure il sera peut-être trop tard. Le peuple ne change pas facilement de système judiciaire, quand une fois il s'y est accoutumé, quand tout le système de ses connoissances s'y est fait, je ne sais quelle paresse l'attache bientôt au lit de douleur, dans lequel il se plaint, et la plaie a beau s'étendre, il souffre impatiemment qu'on le déplace ; d'un autre côté, la puissance judiciaire, la plus forte peut-être de toutes les puissances, quoique la plus tranquille en apparence, se loge le plus à son aise qu'il lui est possible, et jette, de toutes parts, des racines profondes et vigoureuses. Ainsi, s'il est vrai que nous ne pouvons conserver l'ordre judiciaire, auquel nous nous trouvons actuellement condamnés, nous

sommes trop heureux d'avoir, le plutôt possible, une contre-révolution.

§. V.

En prouvant, dans le paragraphe précédent, que la contre-révolution est absolument nécessaire pour nous ramener un bon ordre judiciaire, il se trouve que, comme la liberté est impossible sans un bon ordre judiciaire, j'ai prouvé par-là même que la contre-révolution est nécessaire à la liberté ; mais des considérations très-importantes me portent à douter que l'assemblée nationale, et tout le peuple français, aient eu jusqu'à présent l'idée de la liberté.

J'avois cru autrefois que c'étoit le peuple sur-tout qui devoit être le plus attaché, et qui avoit le plus grand intérêt à la conservation de la liberté individuelle. La liberté politique, au contraire, c'est-à-dire, le droit d'influer sur les déterminations du gouvernement, en s'éloignant un peu de la foiblesse et de la grande occupation des classes inférieures, de leur peu de lumières, de tout le système de leurs habitudes nécessairement concentrées dans les nécessités du besoin, ou dans les relations domestiques, me sembloit être plus particulièrement

l'apanage des grands qui, à raison de leurs loisirs, de leurs lumières, de leur considération et de toutes les prétentions qu'excite une éducation plus soignée, aussi bien qu'une certaine opulence, me paroissoient être plus particulièrement intéressés à la conservation de cette espèce de liberté. Or, dans le système actuel des choses, les classes supérieures se sont toutes éloignées de l'influence politique pour réclamer purement et simplement la liberté individuelle et la conservation des propriétés. Le peuple, au contraire, a négligé la liberté individuelle, et s'est attaché, avec transport, à tout ce qu'il a cru appartenir à l'influence politique. J'avoue que cela m'a fait croire que ce prétendu goût général de liberté n'étoit autre chose qu'un goût de domination; chacun veut bien être souverain, mais la première pensée n'est pas d'être libre. Aussi l'on trouve par-tout un goût d'égalité, depuis les classes supérieures jusqu'à soi, rarement depuis soi jusqu'aux classes inférieures. On remarque un esprit d'arrogance et d'orgueil, jamais cet esprit de bonté et de fraternité que la philosophie ancienne et le christianisme ont eu du moins le mérite de prêcher et qu'ils avoient cherché à établir. Si on avoit aimé réellement la liberté, on ne l'auroit pas aimé seulement

pour soi, on l'auroit encore aimé dans les autres, on auroit vu que la liberté individuelle est composée de telle sorte que du moment qu'elle est attaquée dans un simple citoyen, elle est par-là même attaquée dans tous ; c'est comme la bouteille de Leyde, dont on ne peut rompre une partie sans la faire éclater toute entière. Or, on a si peu aimé la liberté, qu'on l'a vu de toutes parts violée, et qu'on ne s'en est pas mis en peine ; on a vu auprès de soi les propriétés envahies, les possessions ravagées, les habitations incendiées, les personnes maltraitées et exposées à tous les outrages ; et ces hommes si amis de la liberté, et ces autorités supérieures si protectrices de la liberté, n'ont pas daigné y faire la moindre attention. Malheureusement cet esprit général s'est emparé de la constitution. On voit bien, en quelques endroits, qu'elle a été faite pour la vanité, jamais pour la liberté ; et on y trouve par-tout, sous des noms plus ou moins embellis, toutes les gênes de la féodalité. Par exemple, on voit que le droit d'emprisonnement arbitraire, qui ne sera plus entre les mains du seigneur ou de son juge, est désormais entre les mains d'un maire de village ; mais ce n'est pas moins le même droit d'emprisonnement arbitraire : on voit que le service militaire

forcé ne se fera plus, comme autrefois, autour d'un château, et seulement auprès de la maison commune ; mais ce n'en est pas moins l'ancien service militaire ; on voit que, pour le service extérieur, personne ne sera plus exempt du tirage de la milice ; mais ce n'en est pas moins toujours le tirage de la milice : enfin, on voit que les mots ont changé ; mais que toutes les anciennes gênes subsistent, et qu'elles sont de beaucoup aggravées. D'un autre côté, on ne fait peut-être pas assez souvent cette réflexion, c'est qu'il n'est pas d'êtres pour qui la tyrannie ait un goût si vif que pour les esclaves ; et quand on voit que la constitution française n'est autre chose que la tyrannie réduite en art et soumise à des règles, il ne faut plus s'étonner de la voir embrassée avec transport par tout ce qui étoit esclave et vil parmi les Français. Car c'est sur-tout la soif de l'autorité qui a remué cette révolution, et qui a fait que, comme les brigands sont avides des incendies, chacun a été avide de même du nouvel ordre de choses pour y chercher des chances pour sa petite élévation. On ne s'est pas embarrassé d'obéir, pourvu qu'on pût commander à son tour ; et l'on s'est toujours trouvé passablement gouverné, pourvu que le gouvernement de ceux qui étoient en place ne fût pas durable.

C'est dans ce cercle de domination et de servitude qu'on a cru trouver la liberté, comme si on étoit libre, par cela seul qu'on change périodiquement de maître, et comme si la liberté pouvoit jamais résulter des calculs de la bassesse en composition avec l'orgueil.

Au fait, ainsi que je le disois un jour, la liberté individuelle est une précieuse chose; mais c'est précisément parce que c'est une chose précieuse que chacun veut avoir la sienne et celle d'autrui, et l'on ne fait pas attention que c'est encore par cette raison qu'elle a besoin d'être mise sous la garde et la protection publique. Sans autorité protectrice, on ne peut pas plus avoir de richesses que de liberté; c'est à l'autorité protectrice à défendre celles-ci des atteintes de la cupidité, comme celle-là des entreprises de l'orgueil. Il faut donc bien se garder d'être dupe de ces grandes déclamations de liberté, lorsque la liberté, cessant d'être une propriété commune, est concentrée dans des factions, dans des comités, dans des clubs. Les tyrans aussi sont certainement les plus libres des hommes, car ils ont leur liberté et celle de tous.

Ce qui amène aujourd'hui, et ce qui va hâter la contre-révolution, ce n'est donc pas, comme

on le dit dans les clubs, la malveillance des des ennemis de la liberté, c'eſt le zèle même pour la conservation de la liberté, c'est l'oppression de la liberté individuelle concentrée aujourd'hui dans les mains d'une faction particulière ; en un mot, ce sont les violences de ceux qui, après avoir envahi toutes les possessions, ont encore voulu envahir toutes les libertés ; car la réunion des ordres, les décrets de la nuit du 4 août, espèce d'orgie, où chacun disposoit des propriétés qui n'étoient pas les siennes ; la diminution de l'autorité royale, la suppression des pensions, la spoliation des biens ecclésiastiques, la réforme des cours judiciaires, tout cela auroit pu faire des désordres ; mais tout cela n'eût pas trouvé des résistances ; et si aussi-tôt après, le noble, à la première insulte, avoit trouvé par-tout honneur et protection ; si on avoit, en quelque sorte, affecté d'adoucir par les formes ce qu'un rabaissement subit pouvoit montrer de dur ; si les officiers, en se conformant strictement aux nouvelles lois, avoient éprouvé constamment, de la part de leurs soldats, respect et obéissance ; et si les nouvelles autorités s'étoient empressées toujours de les accueillir et de les protéger ; si le clergé réformé avoit demeuré honoré après sa spoliation ; si, en les regardant comme des

victimes nécessaires, on eût fait comme les anciens, qui couronnoient leurs victimes de fleurs, et qu'ils eussent trouvé en égards, en considération et en reconnoissance, une espèce de supplément de ce qu'ils perdoient en fortune ; si du moins ils avoient trouvé de toutes parts la commisération et la bonté, et qu'en leur laissant le droit d'enseignement, que Dieu leur a donné, ils eussent pu participer à leur propre gouvernement, de concert avec la puissance civile ; si enfin le nom du roi toujours honoré, si sa personne sacrée toujours chère aux Français eût paru, dans son abaissement de puissance, relevée par l'amour, le respect et la reconnoissance ; hélas ! toutes les injustices eussent été souffertes, toutes les spoliations consacrées, toutes les erreurs tolérées, et jamais on n'eût vu des Français s'armer contre des Français. Mais du moment que les propriétés ont été impunément violées, les citoyens d'une certaine classe impunément maltraités, la personne même du roi impunément insultée, sa vie et celle de sa famille impunément attaquée ; du moment que, sous les yeux des autorités supérieures, l'ancienne religion a été dégradée, les prêtres impunément outragés ; du moment que l'audace des envahissemens, arrivant successivement

jusqu'à la conscience et à l'honneur, il n'a plus été possible de conserver la religion et la dignité de sa race, et qu'on a voulu imposer, à des hommes fiers, un autre honneur, un autre roi, un autre Dieu que celui de leurs pères, c'est alors que le désespoir est entré dans tous les cœurs; la femme a fixé son mari, la mère son fils; le père, dans la décrépitude de l'âge a rassemblé tous ses enfans, ils ont voulu lui promettre de mourir à ses côtés. « Allez, leur » a-t-il dit, ma vertu à moi est de demeurer seul » sous le couteau de ces lâches assassins; mais » vous, qui le pouvez, allez mourir pour votre » Dieu, votre honneur et votre roi; » et dès ce moment tout a fui, tout a gagné une terre hospitalière. Le riche a sacrifié toutes les habitudes du luxe, le pauvre une partie de sa subsistance; chacun a ramassé, comme il a pu, les lambeaux de sa fortune, et a dit adieu à la France, en jurant d'y rentrer bientôt avec l'honneur. Ainsi, lorsqu'imitant le langage hypocrite de ces prêtres qui répandoient autrefois le sang des hommes au nom d'un Dieu de paix, nos vils dominateurs arment aujourd'hui leurs vils satellites pour protéger, au nom de la liberté, leurs violences contre la liberté; cette liberté

liberté sainte les désavoue ; cette liberté, amie de la justice et de la vertu, n'est plus parmi eux, mais elle est dans le cœur de tous les Français au-delà du Rhin ; et c'est-delà qu'elle doit revenir chasser la tyrannie, l'immoralité, et nettoyer enfin cette terre trop long-temps souillée d'orgueil et de crimes.

§. VI.

Je vais montrer actuellement que nous avons encore besoin de la contre-révolution, pour rétablir la religion et les bonnes mœurs. En effet, si quelque croyance de l'avenir est nécessaire aux hommes, si les hommes ont besoin d'intermédiaires entr'eux et la divinité, quelle religion, quelle espèce de morale peut entrer dans le cœur des peuples, lorsque les ministres du culte, qui sont en même temps les ministres des mœurs, sont livrés systématiquement au mépris et à l'avilissement, lorsque la puissance publique, en ouvrant la porte à tous les cultes, a commencé par mettre la division dans le culte dominant, comme pour l'affoiblir et l'avilir exprès en présence des autres ? Et par quelle folie sommes-nous arrivés à penser qu'il falloit opérer aussi une révolution dans notre religion et dans nos mœurs, lorsqu'on sait que la religion et les mœurs n'ont jamais tant de puissance, que

lorsqu'elles portent l'empreinte de la vénération de tous les âges ? On vit aussi à Rome des révolutions. L'insulte faite à la chasteté d'une femme de Rome fit cesser la domination de ses rois. Une violence faite à la fille d'un citoyen fit cesser celle des Décemvirs ; mais vit-on, dans ces révolutions, le peuple provoquer la dissolution de la religion et des mœurs ? vit-on deux espèces de flamines jureurs ou non jureurs ? vit-on les anciens temples des dieux fermés ? vit-on les prêtres de Jupiter insultés au sortir du capitole ? vit-on les vestales outragées publiquement et abandonnées à la fureur de la multitude ? En France, on dit que le peuple étoit mécontent des seigneurs ; à Rome aussi le peuple fut mécontent de ses nobles ; ma lors-is qu'il se retira sur le mont Aventin, alla-t-il de-là piller les maisons des patriciens, brûler ou ravager leurs possessions ? alla-t-il les massacrer au milieu de leurs familles, déchirer leurs membres palpitans sous les yeux de leurs femmes, et faire ensuite un repas de leurs entrailles ? Rome eut aussi des révolutions, ah ! oui, un seul crime public à Rome opéroit une révolution, et la révolution en France n'a opéré que des crimes.

On a voulu faire une révolution dans la

religion et dans les mœurs ; et qu'a-t-on voulu y substituer ? des principes philosophiques, comme si le peuple avoit l'habitude de généraliser ses idées et comme s'il pouvoit d'ailleurs se gouverner par des principes. Hélas ! sans principes, on trouve du moins l'hospitalité chez les nations les plus barbares, et le plus généreux des princes n'a pu trouver l'hospitalité chez ses propres sujets. Sans principes, on y trouve la générosité, la bienfaisance et un certain nombre de vertus, qui s'y forment des préjugés établis, et qui y composent une certaine conscience publique. Mais si vous ôtez au peuple et sa religion et sa conscience publique, que deviendra-t-il, jetté ainsi au hasard et abandonné aux mouvemens désordonnés de sa sensibilité ? Ah ! sans doute, la sensibilité de l'homme ne devroit lui commander que des mouvemens toujours bons, toujours justes ; mais ne sait-on pas que du moment qu'elle est isolée de la religion et de la conscience publique, elle suit bientôt, sans guide et sans force, les différentes oscillations des intérêts qui la meuvent ou des passions qui l'attaquent, et devient ainsi l'esclave des événemens.

Tous les législateurs de l'antiquité, qui ont eu à gouverner des hommes, tous ceux parmi

les anciens ou les modernes qui ont voulu civiliser des peuplades sauvages, sont convenus de ce grand principe, c'est qu'il falloit leur donner une religion et des mœurs publiques. Oter à une nation civilisée sa religion et ses mœurs publiques, c'est donc vouloir la ramener à l'état sauvage. Or, voilà précisement ce qu'a fait la révolution. Voilà ce qu'a tramé, avec beaucoup d'art, l'assemblée nationale. Elle a dissous la conscience et les mœurs publiques; elle a relâché tous les liens de la société; elle a donné l'essor à tous les vices; elle a accordé un grand honneur à ce qu'on croyoit des crimes, un grand blâme à ce qu'on croyoit des vertus. Le peuple, guidé par ses enseignemens, a méprisé ce qu'il avoit l'habitude de respecter, a respecté ce qu'il avoit l'habitude de mépriser; il a haï ce qu'il aimoit, il a trouvé des délices dans ce qu'il avoit eu le plus en horreur. Tout ce qui étoit vrai lui a paru faux, tout ce qui étoit faux lui a paru vrai: il a été méconnoissable en tout: ce qui étoit humeur est devenu colère, la colère est devenue rage; toutes les passions se sont trouvées montées à l'octave de leur ton ordinaire. On a entendu parler de forfaits inouis dans l'histoire entière des hommes, et la France a marché

ainsi à pas précipités à l'état profond d'insociation et de barbarie.

Aussi n'est-ce pas tant l'impéritie ou les erreurs politiques de l'assemblée nationale, que la postérité accusera, comme son immoralité, comme l'impulsion terrible qu'elle a donné à contre-sens à l'opinion et à la conscience publique, comme la scandaleuse protection accordée dans un parti à tous les attentats qui ont pu la servir, comme la prévoyance profonde avec laquelle elle a jugé qu'il falloit laisser impunis les crimes mêmes qui ne lui étoient pas utiles, pour ne pas affoiblir par la terreur le ressort de violence et de barbarie qu'elle savoit pouvoir lui être encore nécessaire, comme enfin cette politique machiavéliste de n'entamer jamais directement un grand attentat, mais d'en laisser le soin aux passions qu'elle auroit excité. Brennus ne dit pas à ses Gaulois : *voilà le temple de Delphes, il faut le piller ;* il leur dit : *c'est-là où sont entassées les richesses du monde*, et ce mot leur suffit. L'assemblée nationale n'a pas dit non plus : *peuple, il faut massacrer les nobles et les prêtres ;* mais elle a dit : *ils sont riches, et ils sont vos ennemis.* Egalement prudente et atroce, elle a pris le masque de Tibère pour exercer

les cruautés de Néron, elle n'a pas commis les déprédations, les scélératesses, les meurtres, mais elle a lâché par-tout les déprédateurs, les scélérats, les meurtriers, et puis elle est venue se mettre de part dans le butin.

Mais qu'a-t-elle recueilli et que recueillera-t-elle, de tant d'horreurs ? elle commence à trembler de son propre ouvrage ; la division est parmi les chefs du peuple. Aujourd'hui que le clergé, la noblesse, la magistrature sont détruits, l'attelier des passions populaires commence à manquer d'ouvrage ; divers partis se forment, et sont prêts à en venir aux mains. Les uns ont emprunté toute leur puissance de la révolution, et voudroient ne pas la perdre ; les autres voudroient transporter cette puissance à la constitution, parce qu'ils sentent le besoin de faire respecter les oracles de leur nouvelle divinité, c'est-à-dire, que d'accord sur les crimes qu'ils disent leur avoir été nécessaires, les uns commencent à trouver qu'il y en a assez ; les autres pensent qu'il leur en faut encore. On ne sait ce que tout cela pourroit produire si, heureusement pour eux, leur mission n'étoit pas terminée. Rien n'est comparable, en ce moment, à la lassitude générale ; leur ouvrage est à peine fini, et on de-

mande déjà s'ils sont partis. Ils ont à peine rendu leur dernier soupir constitutionnel, et on brûle de les ensevelir ; ils ont eu beau élever leur trône sur des ruines, leurs successeurs sont tous prêts à les remplacer ; et ces bienfaiteurs des hommes ne trouvent par-tout que haine ou mépris.

Hélas ! c'étoit bien la peine de s'entourer de larmes et de sang pour éterniser par-tout le cahos, la mort et la douleur : c'étoit bien la peine de s'acheter tant de créatures pour ne voir par-tout que des victimes. Ah ! sans doute, ils s'attendoient à de plus brillans succès quand ils portoient leur hâche téméraire sur l'ancien édifice de la monarchie, et quand ils fouilloient dans les labyrinthes de la métaphysique pour y chercher cette philosophie obscure et entortillée des droits de l'homme, qu'ils ont distribuée au peuple, comme on distribue aux soldats des liqueurs spiritueuses avant de les mener au combat. Et qu'est devenue, sous leur bras exterminateur, cette nation si florissante à laquelle ils avoient tant promis ? Ils vont actuellement cacher leur honte ; mais cacheront-ils de même tous les maux qu'ils ont causés ? L'Europe entière, qui s'est étonnée long-temps de leur existence, s'étonne aujourd'hui de leur sécurité, et elle s'étonne aussi de notre patience.

Ah ! faisons reparoître parmi nous notre ancienne religion, et nos anciennes mœurs, faisons reparoître notre ancienne loyauté, notre générosité, notre fidélité à nos souverains. A Rome, dans les temps de calamité, on faisoit sortir les statues des dieux : telles furent les idoles de nos ancêtres : mettons-les vîte à la place de nos nouvelles divinités. Le vieux panache du bon Henri, *toujours sur le chemin de l'honneur*, vaut mieux pour des Français, que tous les principes de la philosophie.

§. VII.

On a remarqué, en général, deux traits principaux de conduite dans les chefs de l'assemblée nationale, un appétit extrême de bouleverser, une ignorance profonde pour édifier : on a bien remarqué que leur philosophie a été de mettre par-tout la mort pour placer avec plus d'avantage les germes d'une nouvelle vie : mais cette nouvelle vie malheureusement, ils n'ont pas su la produire ; et après nous avoir fait éprouver tous les désastres de leur hardiesse homicide, nous sommes encore à attendre des témoignages de leur virilité.

Cependant on a cru que ces hommes qui se

sont saisis de nos lois, de nos institutions, de nos usages, et qui ont labouré, pour ainsi dire, tout le sol français, avoient, dans le cours de leurs travaux dévastateurs, voulu épargner du moins l'édifice antique de la monarchie; mais il me semble que d'autres pourroient croire, avec tout autant de fondement, qu'après avoir détruit tout ce qu'ils ont pu entamer, ils ont été forcés de ruser autour de ce qu'ils n'ont pu détruire, et qu'ils n'ont fait que substituer à leurs successeurs, ce que le temps ou les circonstances ne leur ont pas permis d'anéantir.

L'assemblée nationale parle de monarchie... Et elle parle bien aussi de religion. Qui ne voit, comme ils le disent, que le temps n'est pas opportun, que de vieilles habitudes ont consacré le nom de Dieu, comme celui de roi, & qu'après avoir détruit la noblesse et le sacerdoce, ces deux colonnes de la religion et de la monarchie, celles-ci se trouveront désormais sans défense devant les vagues des passions et des événemens, et qu'ils ont rempli suffisamment, par la même, la tâche de destruction qu'ils s'étoient imposée.

L'assemblée nationale a repoussé la suprématie dont on vouloit l'investir, et César ne rejetta-t-il pas de même la couronne qu'Antoine lui mit sur la tête; et Cromwel n'en fit-il pas autant depuis,

à l'exemple de César ? L'assemblée nationale est attachée au gouvernement monarchique, parce qu'elle a refusé d'en abolir les formes ; c'est comme si on me disoit que Tibère, Domitien, et Caligula étoient républicains, parce qu'ils conservèrent le sénat, les consuls et les autres institutions de la république. Du reste, je sais qu'on trouve le nom de roi dans ses décrets, comme on trouve le nom de Dieu dans les traités de Spinosa. Epicure avoit aussi ses dieux oisifs ; l'histoire nous apprend même qu'on le vit prosterné une fois dans le temple de Jupiter.

L'assemblée a donc été plus habile que ses élèves, elle a mieux connu ses véritables intérêts que ceux qui, rassasiés déjà des jouissances du sceptre, auroient voulu porter leurs mains sur les stériles ornemens du diadême ; elle a vu qu'elle s'enfonçoit dans un abîme de dangers, et cela sans aucun profit pour elle. Car, que pouvoit-elle ajouter de plus à sa puissance ? Que lui restoit-il encore à usurper ? Falloit-il qu'en détruisant avec éclat le vain fantôme de roi, elle s'exposât, par cet éclat même, à lui donner de l'importance, et qu'elle risquât de réveiller tout-à-coup, dans le cœur des Français, le souvenir de vieilles affections mal éteintes ? Les maires du palais, leurs maîtres dans l'art d'asservir et d'avi-

lir les rois, leur avoient tracé d'avance la seule conduite à tenir en pareille circonstance ; ils conservèrent long-temps et respectueusement même cette longue suite de rois désœuvrés qu'ils avoient besoin quelquefois de montrer au peuple ; et du reste, ils eurent, comme l'assemblée nationale, l'attention de les emprisonner et de s'emparer de leur autorité. Ainsi, si après avoir depuis long-temps endoctriné le peuple, de manière à le disposer par-tout à la haine de ses rois, on les a vus tous tremblans des périls du dedans, aussi bien que de ceux du dehors, se faire tout-à-coup des principes de circonstances, qu'on soit bien sûr du moins que cette inconséquence, qui a si fort étonné tout le royaume, est bien moins due à des considérations de fidélité ou d'utilité publique, qu'à des inquiétudes sur leur propre salut (1). La tourbe inconsidérée suit aveuglément l'attrait de sa passion ; mais les chefs ont sur-tout intérêt à être prudens.

---

(1) Je ne dois pas dissimuler que quelques anciens chefs de la majorité ne commencent sincèrement à être partisans de la monarchie. Las des orages et des fureurs populaires, après avoir poussé aussi loin qui leur a été possible le courage de la déraison, sans avoir pu suivre les Brissot, les Roberpierre et les Danton, aujourd'hui ils disent, en secouant leur toison : *non, bene ripæ*

Du reste, on sait avec quelle dérision ils n'ont pas voulu reconnoître la religion de leurs pères, comme la religion dominante, *par respect pour la religion;* et ils nous ont dit de même, dans leurs débats, que c'étoit par respect pour le monarque qu'il falloit lui ôter le droit de guerre et de paix, le droit de faire grâce, le droit de nommer les juges et les ministres du culte, la direction de la force publique, le commandement même de sa maison. Sans doute c'étoit aussi par respect pour lui qu'ils l'ont laissé outrager dans son propre palais, qu'ils ont fermé les yeux sur le meurtre de ses gardes, et qu'ils n'ont pas daigné même prêter leur attention aux plaintes qu'il est venu leur adresser. Et lorsqu'enfin il a pris le généreux parti de se soustraire à tant d'outrages, c'étoit encore peut-être par respect pour lui, qu'ils l'ont fait ramener comme un criminel dans son propre palais, et qu'ils ont offert des récompenses et des couronnes, à ceux qui sont venus se vanter d'avoir voulu être ses assassins.

---

creditur. Leur embarras, cependant, est extrême, placés entre la haine des aristocrates qu'ils ont horriblement persécutés, et celle du peuple qu'ils ont indignement abandonnés, il faut bien, puisqu'ils ont détruit l'ancien roi pour plaire au peuple, qu'ils s'en fassent un nouveau pour leur propre sûreté.

L'assemblée nationale parle de monarchie, et si elle en parle avec sincérité, a-t-elle compris ce que pouvoit être une monarchie auprès d'une assemblée unique de représentans, auprès de cette foule de départemens, de districts, de municipalités, de clubs, de gardes nationales? a-t-elle compris qu'avec cet amas de nouvelles autorités désordonées, au lieu de la diminuer, il auroit fallu centupler la puissance publique pour faire circuler, à travers toutes ces nouvelles tortuosités, le mouvement de vie et d'action dont la transmission rapide est si nécessaire, du centre à toutes les extrémités. Car s'il existe le moindre obstacle qui embarrasse cette circulation, il est évident qu'il y aura, sans cesse, des branches qui se sépareront, qui chercheront à se former des organisations particulières et indépendantes, parce que, ne pouvant plus participer à la vie générale, elles seront forcées de se constituer pour elles seules un principe de vie. Du temps des parlemens et des états, l'administration, malgré toute sa force apparente, étoit quelquefois timide et embarrassée; que sera-ce donc, si en diminuant son ancienne vigueur, on augmente en même-temps toutes les résistances?

Cependant, qu'est-ce que la monarchie, si ce n'est la protection publique remise héréditaire-

ment dans les mains d'un seul homme ? et qu'est-ce que le monarque, si ce n'est le protecteur né de la liberté et de la prospérité publique ? Le roi n'est donc pas seulement, comme ils affectent de le dire, un fonctionnaire ou un simple citoyen ; c'est le centre de lapuissance nationale, ou plutôt c'est sa puissance même et sa volonté en quelque sorte personnifiée ; le roi en est nécessairemen inséparable ; voilà pourquoi aimer son roi, c'est aimer son pays, c'est aimer la providence bienfaisante qui veille à chaque instant à son bonheur et à sa sureté ; et si la patrie est une divinité dont le culte, comme tous les autres cultes, a besoin d'être rendu sensible au peuple par une idole, profaner cette idole c'est donc profaner le culte de la patrie, c'est outrager la puissance nationale dans sa plus sainte représentation, dans son type même.... Les anciens qui croyoient que les statues de métal ou d'argille qu'ils élevoient à leur divinité pouvoient par l'art de leur theurgie renfermer le génie même du Dieu dont elles étoient l'image, eussent-ils souffert qu'on outrageât ces statues ? et des Français ont laissé impunément outrager leur prince, et le génie de la France renfermé dans son roi a souffert, sans s'indigner, les insultes d'une poignée de brigands. Non, non,

le temps de la justice arrivera, et malheur à ceux pour qui le nom de roi n'a pas été saint, malheur à ceux qui ont osé porter leurs mains sacriléges sur le sceptre de leur souverain.

O mon roi, ô mon maître (qu'il me soit permis de te donner ce doux nom, quelque scandale qu'il puisse causer aux esclaves de la philosophie, qui ne l'ont entendu sans doute que dans la bouche des esclaves de la fortune), ô mon roi, reçois le plus pur hommage de mon respect et de mon dévouement. Hélas ! j'ai vu ramper à tes pieds cette foule d'hommes qui aujourd'hui se vendent au peuple comme ils se vendoient alors aux dispensateurs des places. J'étois fier et libre, quand tout cela avoit la contenance de la servitude ; je ne cesserai pas d'être fier et libre, depuis qu'ils ont pris celle de révoltés ; mais sans abdiquer jamais la dignité d'homme libre et celle de citoyen, je saurai conserver pour mon roi la profonde vénération qui est due au père des citoyens et au protecteur de la liberté. Uniquement sensible à tes malheurs, je n'ai pas besoin de ta fortune, je veux au contraire te sacrifier la mienne ; et quels que soient après cela les sacrifices qu'on m'impose ou les revers qui m'attendent, je serai trop heureux, s'il me reste encore un cœur pour te plaindre, et deux bras pour te venger. Je serai trop heureux, si après avoir

420

été le témoin de ton opprobre, je peux l'être un jour de ta gloire ; si je vois les Français t'accorder enfin les hommages et les bénédictions qui sont dus à tes vertus. C'est alors que ta famille infortunée reparoîtra avec éclat à côté de toi, sur ce trône dont les factieux ont voulu les séparer ; c'est alors que le peuple aura la liberté de faire parler la raison ; le monarque, la puissance de faire exécuter les lois ; les magistrats, l'activité nécessaire pour faire taire les passions et les intérêts privés. C'est alors enfin que nous aurons cette contre-révolution, l'effroi de nos tyrans, l'espoir de tous les hommes justes. Et ne fit-elle, cette contre-révolution, qu'étouffer cette épouvantable constitution, nourrice éternelle des désordres et des crimes, ne fit-elle que chasser cette horde scandaleuse de nouveaux prêtres, ne fit-elle qu'anéantir ces sociétés de sang qui prêchent par-tout le meurtre et l'incendie ; ne fit-elle enfin que faire perdre à jamais le souvenir de cette assemblée dévastatrice qui a causé tant de maux, qui a empêché tant de biens, elles devroit être encore en cela seul l'objet des vœux les plus ardens de tous les bons Français.